

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Élections municipales dans l'arrondissement Le Sud-Ouest

Les organismes communautaires font
du droit au logement un enjeu de campagne

Montréal, le 5 octobre 2017 – Les quatre tables de concertation et les deux comités logement de l'arrondissement ont co-signé une lettre exigeant des engagements concrets pour un meilleur respect du droit au logement. Augmenter à 4500 le nombre de nouveaux logements sociaux, financer un plan d'action pour une réserve de terrains et de bâtiments vacants, poser des gestes concrets pour préserver le parc locatif sont parmi les demandes portées à l'unisson par les groupes du quartier.

Le Sud-Ouest est un quartier de locataires dont une forte majorité sont à faible ou moyen revenus.

« La gentrification qui s'est traduite par la construction massive de condos et la conversion de certains immeubles locatifs abordables ne doit pas occulter le fait que la majorité des logements sont occupés par des locataires. Les candidat.e.s ont des responsabilités envers ces ménages » souligne Karine Triollet d'Action-Gardien. La table de Pointe-Saint-Charles et le Regroupement Information Logement (RIL) viennent récemment de lancer une campagne *« Espaces en voie de disparition »* visant à lutter contre la gentrification du quartier par (1) la défense des droits des locataires, (2) la documentation et la dénonciation de la réglementation et des actions qui participent à l'effritement du parc locatif et (3) une revendication pour assurer la pérennisation des logements sociaux et communautaires existants et souhaités dans le quartier. En effet, partout dans l'arrondissement, le parc locatif abordable est en danger et doit être protégé.

Il ne se construit pas assez de logements sociaux pour répondre aux besoins.

À Saint-Henri, au cours des dix dernières années, 120 logements sociaux ont été construits dont seulement une trentaine de logements familiaux. *« Nous avons animé plusieurs consultations populaires et chaque fois, le besoin de logements sociaux ressort. Pour cela, il faut des budgets mais aussi retirer du marché les sites les plus intéressants avant que les promoteurs ne mettent la main dessus »* explique Shannon Franssen de Solidarité St-Henri. La table de quartier soutient d'ailleurs le Collectif *À nous la Malting* qui exige la mise en réserve du site pour y développer un projet 100% communautaire qui comprend des logements sociaux pour les familles.

Même son de cloche de l'autre côté du Canal. « *Il y a un grand retard dans le développement puisqu'en 10 ans, nous avons vu seulement 12 logements communautaires construits dans notre quartier. Nous voulons développer au-dessus du métro Monk et sur des terrains vacants ou des bâtiments abandonnés* » explique Assia Kada de Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul. Concertation regroupe d'ailleurs plusieurs organismes au sein du comité Habitation. Ce dernier a priorisé le développement de nouveaux logements sociaux et communautaires.

Les enjeux de salubrité et de sécurité sont présents partout dans l'arrondissement.

Dans les HLM vieillissants de la Petite-Bourgogne ou dans le parc locatif privé de tout l'arrondissement, les locataires sont aux prises avec des problèmes de punaises et autres vermines, de moisissures, de travaux en attente. « *Les locataires, surtout les plus vulnérables, ont de la difficulté à faire respecter leur droit pour un logement sain ; l'Arrondissement et la Ville doivent y consacrer beaucoup plus de ressources et appliquer leur règlement avec plus de mordant* » explique Vicente Perez de la Coalition Petite-Bourgogne/Quartier en santé.

Face à ces constats, l'urgence d'agir est partagée par tous les organismes qui ont décidé d'interpeler les candidat.e.s et attendent des réponses. « *Projet Montréal Sud-Ouest et L'Équipe DenisCoderre dans le Sud-Ouest ont reçu nos demandes par écrit, nous ferons un suivi serré. Quand 4 tables de quartier et 2 comités logement portent unanimement les mêmes demandes, il nous semble que le message est clair : nous voulons des engagements, des échéanciers précis et des budgets* » concluent d'une même voix Patricia Viannay et Hassan El Asri, porte-parole pour le POPIR-Comité Logement et le RIL de Pointe-Saint-Charles.

Du même coup, les organismes annoncent qu'ils organisent une visite aux bureaux de campagne des deux partis qui présentent des candidat.e.s dans l'arrondissement. Le rendez-vous est donné mardi 24 octobre, à midi, au coin du boulevard Monk et de la rue De Biencourt en face du théâtre Paradoxe.

-30-

Source :

Patricia Viannay,

POPIR-Comité Logement : 514-935-4649 ou 514-568-7090 (cellulaire)

Chaque table de quartier peut aussi répondre à des questions.